

L'interco'Mag

Unis pour votre territoire, connectés par notre magazine

Dans le rétro...

Voirie

Environnement

À voir...

Numéro 022 - Mars 2026



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

Dans le rétro...



GEMAPI

Le 9 décembre 2025, la 3^{ème} rencontre du Comité d'orientation GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de la Seine Normande a été marquée par la signature du contrat de territoire eau, climat et biodiversité. La CCPAVR, qui fait partie des 10 structures signataires, est engagée dans ce contrat de 2027 à 2030. Elle réalisera une étude sur la connaissance du fonctionnement du milieu hydraulique de l'Espace naturel sensible (ENS) des étangs.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de découvrir la stratégie de prévention du risque inondation porté par le Syndicat mixte de gestion de la Seine normande et le dispositif "Notre littoral pour demain" porté par la Région Normandie.



13 décembre

"Histoire et jonglerie", tel était le thème de la dernière randonnée "Patrimoine et gourmandise" organisée à Pont-Audemer par l'office de tourisme communautaire. Durant 1h30, la compagnie La Belle envolée a emmené le public à travers l'histoire et les quartiers anciens de la ville, entre numéros de jonglage et saynètes théâtralisées.



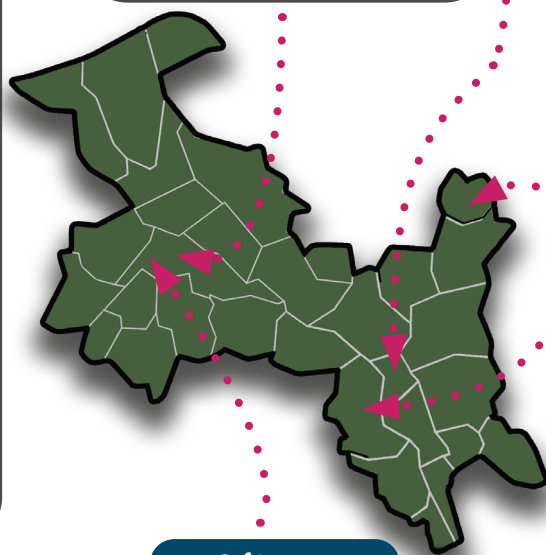
11 janvier

Le 3^e circuit départemental benjamins/benjamines de judo s'est déroulé à Montfort-sur-Risle. La compétition a rassemblé les meilleurs judokas de l'Eure nés en 2013 et 2014.



20 > 24 janvier

4 jours, 5 spectacles, 1 sortie de résidence, 7 lieux et 800 spectateurs... La 5^e édition du festival Igloo destiné au 0-6 ans a affiché complet presque partout ! Déployé à Pont-Audemer ainsi qu'à Routot et Saint-Philbert-sur-Risle, il a permis aux tout petits de découvrir des spectacles vivants, du théâtre d'objets à la musique classique !



2 février



Deux temps forts ont marqué la Journée mondiale des zones humides (JMZH) : la présentation du plan de gestion de l'Espace naturel sensible (ENS) des étangs de Pont-Audemer (animations, fréquentation, études) ; et la signature de la convention de gestion de ce même espace naturel sensible entre la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle et le Département de l'Eure.



SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

04 - 05

DOSSIER

Neige, tempête... Les services de la CCPAVR en action !

06 - 07

EN IMAGES

Notre territoire sous la neige

EN DIRECT DES 32

Les vœux

ZOOM SUR...

La reconnaissance "Territoire engagé pour la nature"

08

À voir, à faire, à savoir...

L'interco'Mag

Directeur de la publication : Francis COUREL

Conception : service communication de la
Communauté de communes Pont-Audemer
Val de Risle

Impression : C'SIBO
SSN 3074-0118 (imprimé)
ISSN 3074-9077 (en ligne)

2 place de Verdun
27504 Pont-Audemer Cedex
tel. : 02 32 41 08 15
info@ccpavr.fr

Photo de couverture : ©Rudy Christen



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes



Madame, Monsieur,

Ce premier magazine de l'année 2026 revêt une saveur particulière. Il est pour moi le dernier en tant que président de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, fonction que j'occupe depuis le 28 septembre

2022, après avoir d'abord été 1^{er} vice-président en charge des finances.

J'ai, en effet, pris la décision de ne pas me représenter lors des prochaines élections municipales. C'est un choix mûrement réfléchi car je crois à la nécessité du renouvellement, à l'énergie des nouvelles générations et à la continuité républicaine. Je quitte la communauté de communes la conscience tranquille, en laissant des finances saines et avec de vraies marges de manœuvre pour les futurs investissements.

Ces dernières semaines ont d'ailleurs rappelé combien l'action publique locale est essentielle. Face à l'épisode de neige de janvier et au passage de la tempête Goretti, les services de la Communauté de communes ont été pleinement mobilisés. Agents de la voirie, de la brigade verte, équipes techniques et administratives : tous ont agi avec professionnalisme et réactivité pour sécuriser les routes, veiller aux équipements, intervenir sur les sites sensibles et maintenir la continuité du service public.

Les 15 et 22 mars, les élections municipales permettront aux habitants de choisir celles et ceux qui porteront l'avenir de nos communes et, par ricochet, celui de notre intercommunalité. Le vote est un droit précieux. C'est aussi un devoir civique. J'ai la conviction que notre territoire dispose de tous les atouts pour poursuivre son développement, fidèle à son identité, à l'intérêt de ses habitants et résolument tourné vers l'avenir.

Francis COUREL

Président de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

Neige, tempête... Les services de la CCPAVR sur le front !

Janvier a été un mois intense pour les équipes de la voirie et de la brigade verte de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR), mobilisés pour garantir la sécurité des habitants du territoire lors des chutes de neige et du passage de la tempête Goretti.

Lundi 5 janvier 2026. Les vacances de Noël sont à peine terminées mais elles sont déjà loin pour les agents de la voirie de la CCPAVR : "Il est 2 heures du matin et l'équipe d'astreinte est à pied d'œuvre pour garantir la sécurité des déplacements des habitants du territoire," rassure Fabrice Masurier, responsable du centre technique de Montfort-sur-Risle. La neige annoncée est imminente. Les températures négatives et le sol gelé depuis plusieurs jours sont favorables à la perturbation qui depuis le 2 janvier a mis les saleuses sur les routes. La communauté de communes en possède 4, réparties équitablement sur les deux centres techniques de Pont-Audemer et de Montfort-sur-Risle : " *Ce sont des camions que l'on équipe pour l'hiver d'une lame frontale et d'une saleuse fixée dans la benne*", explique Stéphanie Dubuisson, responsable de la voirie et de la propreté. C'est elle qui coordonne le déploiement des saleuses sur un territoire divisé en deux grands secteurs, nord et sud, dont la frontière opérationnelle se situe entre Colletot, Corneville-sur-Risle et Campigny.

Des itinéraires prioritaires

En ce 5 janvier, les équipes se relayent presque sans interruption jusqu'à 20 heures : "On suit une carte d'itinéraires prioritaires tout en s'adaptant aux conditions réelles de la route et aux retours de terrain," précise Hugues Schmitt, chef d'équipe voirie. Définies à l'avance, ces priorités concernent : les accès de secours, les abords de la caserne et de l'hôpital de Pont-Audemer, et les côtes : "Viennent ensuite les accès aux écoles, les circuits scolaires ainsi que les établissements publics," ajoute Stéphanie Dubuisson. *Les équipes interviennent enfin sur le réseau secondaire s'il n'y a pas de nouveau gel et de nouvelles chutes de neige. Nous travaillons aussi de concert avec les centres d'exploitation du Département de l'Eure qui gèrent les routes départementales.*"

Les mauvaises conditions climatiques persistantes mobiliseront encore le service voirie jusqu'au 9 janvier.



Hugues Schmitt, chef d'équipe voirie devant l'une des saleuses mobiles qui équipe les camions destinés l'hiver au salage des routes.



Un des quatre camions de la CCPAVR en configuration hivernale.

Le saviez-vous ?

- La géographie du territoire impose une vigilance particulière : "Dans la vallée de la Risle, les températures peuvent varier fortement sur de courtes distances. En bord de Seine, le sol est rarement gelé. Ce n'était cependant pas le cas cette fois, le secteur de Quillebeuf-sur-Seine ayant été touché par des températures particulièrement basses et de fortes chutes de neige. »
- La Communauté de communes est responsable de 700 kilomètres de voirie.
- 300 tonnes de matériaux ont été consommés pour cet épisode de gel et de neige. Les équipes ont utilisé un mélange de sel et de sable préparé au centre technique de Montfort-sur-Risle. Fabrice Masurier, qui gère l'approvisionnement, le stockage et le mélange des matériaux, a d'ores et déjà reconstitué les stocks afin d'anticiper de nouvelles périodes de froid.

La brigade verte intervient encore régulièrement sur la végétation durement touchée par la tempête Goretti des 8 et 9 janvier.

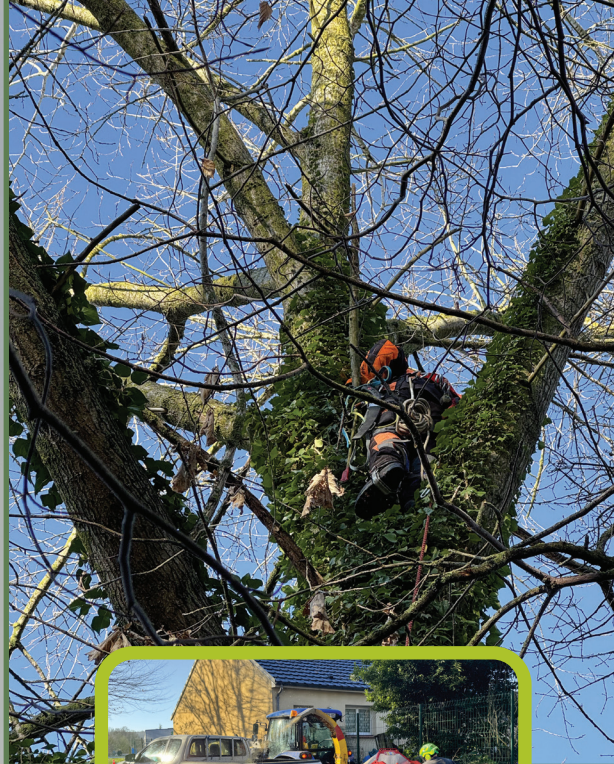
Vendredi 8 janvier 2026. Il fait encore nuit mais la situation ne peut pas attendre. Un gros chêne est tombée sur la chaussée de la rue Jean-Joly à Pont-Audemer et a emporté avec lui des fils électriques. Deux agents de la brigade verte sont sur place. Ils parviennent à débiter l'arbre et à libérer la route. L'intervention a été rapide. Elle est le résultat d'une organisation bien huilée : *"Nous avons mis en place un système de pré-alerte et nous nous organisons en fonction des vigilances annoncées par Météo-France,"* explique Aurélie Marchalot. C'est elle qui chapote les 7 agents de la brigade verte sollicités aussi bien en amont qu'en aval de la tempête : *"Pour Goretti, nous avons eu une attention particulière sur les cours d'eau. La neige, c'est une accumulation d'eau énorme et d'ailleurs, nous avons constaté une augmentation des niveaux de 100 mm."*

Une cinquantaine d'arbres à gérer sur Saint-Mards-de-Blacarville

Surveillance des vannages, mises en sécurité, gestion des animaux... les jours qui ont suivi la tempête ont été intenses : *"L'espace naturel sensible des étangs de Pont-Audemer a été fermé deux jours et il a fallu une semaine pour enlever les branches cassées et restées en hauteur dans les arbres."* À Saint-Mards-de-Blacarville, une cinquantaine d'arbres ont nécessité des interventions sur les chemins de randonnée jusqu'au début du mois de février. Le travail n'a pas été sans risques : une grosse branche est tombée sur le 4X4 où sont déversés les copeaux et broyats issus du broyeur mobile de la brigade. Et bien qu'ils aient dû intervenir le plus rapidement possible, les agents ont cependant veillé à la propreté des coupes : *"Des coupes nettes pour éviter que ce qu'il restait des arbres soit attaqué par des champignons."*

FOCUS Kévin, Élagueur grimpeur

Depuis deux ans, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle compte parmi ses agents un élagueur-grimpeur en la personne de Kévin Lemerrier : *"J'ai commencé comme jardinier pour la commune de Montivilliers (Seine-Maritime). Je me suis ensuite formé aux techniques de grimpe et d'abattage sur corde. J'ai toujours fait de l'accrobranche et j'escaladais des arbres de plus en plus hauts et de plus en plus compliqués."* S'il n'a pas peur de grimper jusqu'à 20 mètres de hauteur, Kevin applique avec ses collègues un protocole strict quand il s'agit de tailler ou d'abattre un arbre : *"On vérifie tout notre équipement et on regarde comment l'arbre est structuré. Ça nous permet de savoir comment il va réagir. Selon son élasticité, le tronc peut remonter ou descendre une fois les branches coupées."* En bucheronnage, il y a d'ailleurs une règle absolue : celle de ne jamais intervenir seul !

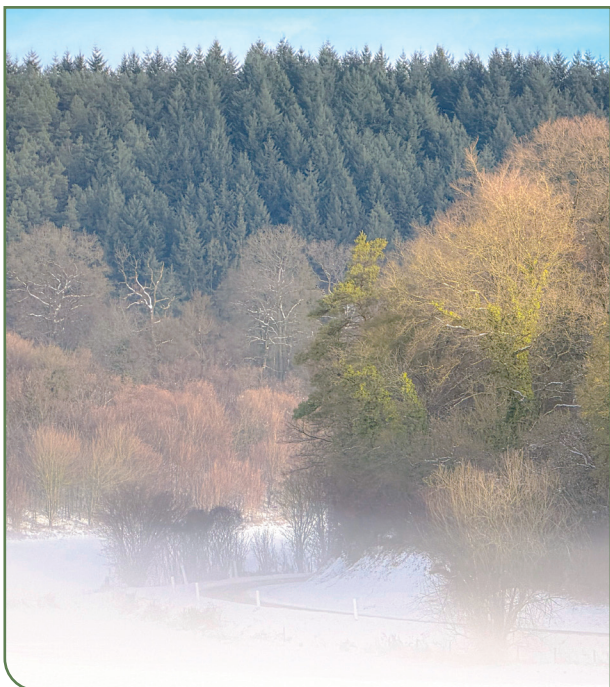


En images

Notre territoire sous la neige



Rudy Christen est l'un des deux agents de la brigade verte déployés sur la forêt domaniale de Montfort. Débroussaillage, élagage, entretien des berges, surveillance de la faune et de la flore... Ses tâches sont aussi saisonnières que nombreuses. Entre deux missions, le "brigadier", photographe amateur mais averti, a dégainé son appareil-photo pour immortaliser l'épisode neigeux des 5 et 6 janvier 2026. Voici quelques-uns de ces meilleurs clichés !



En direct des 32 !

Les vœux en images !

Comme l'an dernier, l'Interco'mag a profité des traditionnelles cérémonies des vœux pour rendre visite à plusieurs communes de la CCPAVR.

Manneville-sur-Risle



Appeville-dit-Annebault



Saint-Philbert-sur-Risle



Bouquelon



Les Préaux



Illeville-sur-Montfort



Zoom sur...

Le dispositif

"Territoire engagé pour la nature"

La Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a obtenu la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » (TEN) pour la période 2026-2028. Mais que recouvre exactement ce dispositif ? Voici l'essentiel, en trois points.

1. Un engagement national pour la biodiversité

"Territoires engagés pour la nature" (TEN) s'inscrit dans le cadre de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, qui fixe l'objectif ambitieux de « zéro perte nette de biodiversité ».

2. Une reconnaissance à l'échelle régionale

En Normandie, TEN correspond également au niveau d'engagement des collectivités dans la Stratégie régionale pour la biodiversité Normandie 2030.

3. Un plan d'actions concret sur trois ans

Pour être reconnue TEN, une collectivité doit élaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité à mettre en œuvre sur une période de trois ans. À Pont-Audemer Val de Risle, cet engagement s'inscrit dans le projet de Trame verte et bleue normande (TVBN), avec des initiatives prévues entre 2026 et 2028 : restauration de réseaux de mares et de haies, aménagements de passages à faune, et préservation des continuités écologiques. Pendant toute la durée de la reconnaissance, la CCPAVR bénéficiera de l'appui technique de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable.



À voir... À faire... À savoir...

Le chiffre



903

Le nombre d'utilisateurs de Rézo pouce au 1^{er} décembre 2025. Le dispositif, déployé sur les intercommunalités de Pont-Audemer Val de Risle, Bernay Terres de Normandie, Roumois Seine et Lieuvin Pays d'Auge, est une concrétisation du Plan de mobilité simplifié. Il propose une alternative à l'autosolisme pour les petits et les moyens trajets. Deux modes d'utilisation sont proposés :

- Le mode autoparc : les passagers se rendent à un "arrêt sur le pouce" (500 panneaux sur les quatre territoires).
- Le mode covoiturage : l'application Mobicoop permet de publier ou de rechercher des trajets réguliers grâce au bouton "Partir maintenant".

Rendez-vous sur mobicoop.fr pour découvrir et adhérer au dispositif.

19 avril



Municipales 2026

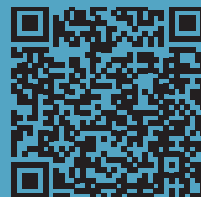
Comment voter le jour du scrutin



Pour participer aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous devrez vous présenter avec une pièce d'identité et votre carte électorale au bureau de vote indiqué sur cette dernière. Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre carte électorale, vous pourrez voter sur simple présentation d'un justificatif d'identité. Attention, pour pouvoir voter, vous devrez être préalablement inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Collecte des ordures ménagères

Le calendrier de collecte 2026 des ordures ménagères et des emballages recyclables est en ligne sur le site du PRECOVAL (le syndicat en charge de la collecte). Vous pouvez le télécharger en scannant le QR code ci-dessous :



C'est pratique

Le simulateur de TEOMi

Un simulateur de calcul de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) est disponible sur le site du PRECOVAL. Il suffit de renseigner votre commune*, votre base fiscale (qui figure sur votre dernier avis de taxe foncière), la taille de votre bac pucé et le nombre de sorties de votre bac ou le nombre de passage en points d'apports volontaires pour avoir une estimation de votre prochaine TEOMi.

Accédez au simulateur en scannant le QR code ci-dessous :



*Sauf pour Pont-Audemer dont la TEOMi ne s'appliquera qu'en 2027.

DON DU SANG

Lundi 23 mars
Lundi 20 avril



Pont-Audemer - Salle d'Armes



Suivez nous sur Facebook !
CCPAVR Pont-Audemer Vallée de Risle

